

REGLEMENT *Particulier Sportif*



12ème Grand Prix St Laurent Médoc
2-3 Juillet 2022



coursedetondeuse.fr

En date du 16 Mai 2022.



REGLEMENT PARTICULIER - TONDEUSE CROSS

12^{ème} GRAND PRIX SAINT LAURENT MEDOC

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET 2022

Le règlement particulier des Tondeuse Cross Trophée Nouvelle Aquitaine complète le règlement technique Des Tondeuse Cross du Trophée Nouvelle Aquitaine. Cette épreuve, qui reste un spectacle pour le public, et un amusement pour les pilotes est soumise à aucun classement officiel, en conséquence, il vous est demandé comme dans tous les sports mécaniques du respect et du fair-play. Cette épreuve est éligible au Trophée Tondeuse Cross Nouvelle Aquitaine (le règlement du dénommée trophée est sur le site de coursedetondeuse.fr). Chaque participant à cet épreuve participe directement à ce trophée en cours de concrétisation avec d'autres épreuve de la Nouvelle Aquitaine.

Art. 1 ADRESSES.

Organisation : Team Laurentus Autosport

09 Picard 33112 St Laurent Médoc

06.80.59.44.13 ou ludovic_pina@orange.fr

Circuit : Champ de foire de Bernos

33112 St Laurent Médoc

Art .2 PROGRAMME – HORAIRE.

Parution du règlement	Lundi 16 Mai 2022	
Ouverture des engagements	Lundi 16 Mai 2022	
Clôture des engagements	Vendredi 24 Juin 2022	
Vérifications Administratifs	Samedi 2 Juillet 2022	De 8h00 à 11h30
Vérifications Techniques	Samedi 2 Juillet 2022	De 8h30 à 12h30
Essais libres GP1 ,2 et 3	Samedi 2 Juillet 2022	14h00 à 15h00
1 ^{ère} séance Chronométrés GP1, 2 et 3	Samedi 2 Juillet 2022	15h30 – 16h20 Manche 12mn+1tour
2 ^{ème} séance Chronométrés GP1,2 et 3	Samedi 2 Juillet 2022	17h00 – 17h50 Manche 12mn+1tour
3 ^{ème} séance Chronométrés GP1,2 et 3	Samedi 2 Juillet 2022	18h30 – 19h20 Manche 12mn+1tour
Fin de journée		Remise en place des circuits
1 ^{ère} Manche Qualifs GP1,2 et 3 avec 2 tours de chauffe.	Dimanche 3 Juillet 2022	9h00 - 9h20 - 9h40 15mn+1tour
2 ^{ème} Manche Qualifs GP1,2 et 3	Dimanche 3 Juillet 2022	10h30 – 10h50 - 11h10 15mn+1tour
Parade des tondeuses et 2cv et pilotes	Dimanche 3 Juillet 2022	12h00 .
Pause		Remise en place du circuit
3 ^{ème} Manche Qualifs GP1,2 et 3	Dimanche 3 Juillet 2022	14h00 – 14h20 - 14h40 15mn+1tour
4 ^{ème} Manche Qualifs GP1,2 et 3	Dimanche 3 Juillet 2022	15h00 – 15h20 - 15h40 15mn+1tour
Pause		16h00 Remise en place du circuit
Petite Finale	Dimanche 3 Juillet 2022	16h30 Manche de 20 mn+1tour
Super Finale	Dimanche 3 Juillet 2022	17h30 Manche de 20 mn +1tour
Remise des prix	Dimanche 3 Juillet 2022	18h15

Art. 3 ORGANISATION.

L'organisation et la Direction de Course se réserve le droit de modifier, à tout moment certains points du présent règlement ainsi que le programme horaire.

Organisateur Technique et Administratif	Team Laurentus Autosport (Mr Pina Ludovic Président)
Responsable du Trophée Nouvelle Aquitaine TTC	Stéphane Gazeau avec ses adjoints si présents
Directeur de course	Mr Larquey Serge
Adjoint directeur de course et Directeur 2cv cross	Mr Raymond Jean Pierre
Responsable des Vérifications Administratifs	Audrey Pina
Responsable des Vérifications Techniques	William Fournet
Responsable Classement	
Responsable remise des prix	Pierrette Pina
Responsable de la piste	Claude Pina et Serge Quifille
Commissaires de piste	8 postes doublés+pré grille+ 3 quads
Responsable arrosage et tracteur pour le circuit	Jean Sanchez
Responsable parc concurrents et stands	Yannick Bouscarut
Equipe Médical et Ambulance	Ambulance Help
Site Internet	Patrick Riou
Photo –Vidéos Organisation	Yves Irrigaray- Alexandre Pion

Art.4 GENERALITES.

La manifestation consiste en une course de Tondeuse Autoportées sur un circuit prévue à cet effet. Cette course dénommée le 12ème Grand Prix de Tondeuse Cross de Saint Laurent médoc qui aura lieu le 2 et 3 Juillet 2022.

L'épreuve est ouverte aux personnes majeures ainsi qu'aux juniors de plus de 15 ans (la direction de course se réserve le droit de demander une pièce d'identité). Pour les juniors, une autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou d'un tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires. La course s'effectuera soit de 1 ou 2 pilotes maximum par machine.

Art.5 INSCRIPTION.

Le bulletin d'engagement est disponible sur le site : coursedetondeuse.fr

L'inscription doit être envoyée au plus tard pour le 24 Juin 2022 (cachet de la poste faisant foi) au :

Team Laurentus Autosport- 09 Picard – 33112 Saint Laurent Médoc

L'inscription est de 55euros (45€+10€ de location du transpondeur) pour la machine avec 1 ou 2 pilotes..

L'épreuve est limitée à 50 machines. L'engagement sera encaissé le Lundi qui suit l'épreuve et pourra être remboursé à 50% si la machine est refusée aux contrôles techniques et ne sera pas remboursée une fois passé les vérifications techniques.

Cette année il vous sera demandé de fournir :

*Les frais d'inscription par machine, le cheque de caution pour le transpondeur.

*Votre copie de responsabilité civile (1 par pilote ou par couple engagés).

*Une attestation médicale de contre indication à la pratique de sports mécaniques.

- *le bulletin d'engagement rempli et signé par les deux pilotes.
- *la fiche pour les stands et parc concurrents et la fiche de décharge signée.
- *L'autorisation parentale pour les pilotes Juniors (à partir de 15 ans).

ART.6 LA NUMEROTATION ET PUBLICITE.

Les numéros de la machine seront attribués en fonction de la catégorie :

GP1 - noir sur fond blanc	GP2 -noir sur fond vert	GP3- noir sur fond jaune
----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

L'organisation fournira une ou deux plaques numérotée avec une publicité obligatoire (une face avant et une coté droit)

ART.7 LES MACHINES.

Les machines devront respecter le règlement technique TTC Nouvelle Aquitaine des Tondeuse Cross pour participer au Grand Prix de St Laurent Médoc.

Trois catégories GP1,GP2 et GP3 seront distinctes pendant les différentes séances d'essais et leurs manches.

Lors des finales ces catégories seront regroupées.

L'équipe de la machine participante doit respecter le règlement particulier de l'épreuve.

ART.8 PARC CONCURRENT.

Le Parc concurrent est accessible par l'entrée du parking visiteur, il est obligatoirement réservé face aux stands.

Attention : Des contrôles anti dopage et d'alcoolémie peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et accompagnants et les bénévoles de l'organisation.

ART.9 LES STANDS.

les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer dans l'emplacement réservé à cet effet, moteur coupé et sur bache plastique apporté par chaque équipage et un extincteur de 2kg minimum.

Pendant la durée de l'épreuve, aucun mécanicien ne sera toléré sur la piste pour une intervention .Les machines en pannes rentreront aux stands par l'intervention d'un des quads de sécurité prévue par l'organisateur.

Chaque stand aura une largeur de 3m et une profondeur de 6m pour 1 à 2 machine.(4m de large à partir de 3 tondeuses).L'organisateur se reserve le droit de modifier ces dimensions au dernier moment.

On ne fume pas dans les stands.L'aire de course et de la zone des stands sont formellement interdites à toute personne non badgée.

ART.10 DEROULEMENT DE LA COURSE.

Essais Libres Samedi	14h00 à15h00	Par 10 machines	Ordres du directeur de course
Samedi 2 juillet 2022			
1 ^{er} séances chronos GP1	15h30 12mn+1tour	GP1 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
1 ^{er} séances chronos GP2	15h45 12mn+1tour	GP2 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
1 ^{er} séances chronos GP3	16h00 12mn+1tour	GP3 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille

séances chronos 2 GP1	17h00 12mn+1tour	GP1 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
séances chronos 2 GP2	17h15 12mn+1tour	GP2 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
séances chronos 2 GP3	17h30 12mn+1tour	GP3 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
séances chronos 3 GP1	18h30 12mn+1tour	GP1 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
séances chronos 3 GP2	18h45 12mn+1tour	GP2 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
séances chronos 3 GP3	19h00 12mn+1tour	GP3 uniquement	Dans l'ordre d'arrivée sur la pré-grille
Dimanche 3 Juillet 2022			
1 ^{er} Manche Qualifs GP1	9h00-2 tours de chauffe12mn+1tour	GP1 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
1 ^{er} Manche Qualifs GP2	09h20 2 tours de chauffe12mn+1tour	GP2 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
1 ^{er} Manche Qualifs GP3	09h40 2 tours de chauffe12mn+1tour	GP3 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
2eme Manche Qualifs GP1	10h30 15mn+1tour	GP1 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
2eme Manche Qualifs GP2	10h50 15mn+1tour	GP2 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
2eme Manche Qualifs GP3	11h10 15mn+1tour	GP3 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
12H00 PARADE DES TONDESUSES ET 2CV			
3eme Manche Qualifs GP1	14h00 15mn+1tour	GP1 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
3eme Manche Qualifs GP2	14h20 15mn+1tour	GP2 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
3eme Manche Qualifs GP3	14h40 15mn+1tour	GP3 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
4eme Manche Qualifs GP1	15h00 15mn+1tour	GP1 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
4eme Manche Qualifs GP2	15h20 15mn+1tour	GP2 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
4eme Manche Qualifs GP3	15h40 15mn+1tour	GP3 uniquement	Position par le meilleur temps des chronos, avec 1 tour joker obligatoire
Petite Finale	16h30 20mn +1tour	Maxi 25 machines GP1,2,3 mélangés	Position par le classement de la journée avec 2 tours joker obligatoire
Super Finale	17h30 20mn+1tour	Maxi 25 machines GP1,2,3 mélangés	Position par le classement de la journée avec 2 tours joker obligatoire

Le programme horaire peut être modifié à tout moment et sera affichée au tableau d'affichage.

Tableau annexe 1 pour l'ordre des manches Qualifications.(le plateau sera séparé en trois catégories pour les manches de qualifications GP1, GP2, GP3)

Annexe 2 Tableau des scores

Pour chaque manche qualificatives de chaque catégories des points seront attribués comme dans le tableau ci-dessous et cumulables pour toutes les manches pour la qualification dans la petite ou super finale.

Classements	1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Les suivants
Points	25	20	15	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1
Meilleur temps/manche	2 points supplémentaires															

Qualification GP1	Les 6 premiers meilleurs scores au cumul des 4 qualifs et pouvant participer à la super finale (sinon laisse leurs place au suivants) sont qualifiés en <u>Super Finale</u> Les machines suivantes au classement de la catégorie sont qualifiées en <u>Petite Finale</u> .
Qualification GP2	Les 6 premiers meilleurs scores au cumul des 4 qualifs et pouvant participer à la super finale (sinon laisse leurs place au suivants) sont qualifiés en <u>Super Finale</u> Les machines suivantes au classement de la catégorie sont qualifiées en <u>Petite Finale</u> .
Qualification GP3	Les 6 premiers meilleurs scores au cumul des 4 qualifs et pouvant participer à la super finale (sinon laisse leurs place au suivants) sont qualifiés en <u>Super Finale</u> Les machines suivantes au classement de la catégorie sont qualifiées en <u>Petite Finale</u> .

Tableau annexe 3 pour l'ordre de la petite et de la Super Finale.(toute les machines participeront si possibilité de pouvoir rouler à une finale soit la petite finale ou à la super finale)

Petite Finale	Ordre départ par le meilleur score des manches des Qualifications GP1, GP2, GP3 du plus gros score au plus petits. Les 6 premiers de la Petite Finale seront qualifiés en Super Finale mais pas les suivants.
Super Finale	Ordre départ par le meilleur score des manches des Qualifications GP1, GP2, GP3 du plus gros score au plus petit. En Qualifs Direct puis les 6 premiers de la Petite Finale

ART.11 LES DEPARTS.

Les départs se feront de type 24h du Mans face à la machine genou à terre, au signal du drapeau tricolore pour toute les manches et les finales. (Sauf les essais qui se feront depuis la sortie des stands par l'accord du directeur de course)

Tous les départs se feront par la pré-grille accessible par l'arrière des stands.(ou éventuellement par le circuit et par décision du directeur de course).

Chaque machine devra se trouver dans la zone de pré-grille dans les 5 minutes avant l'heure de départs de sa manche avec l'un des deux pilotes.

Départ obligatoire par la pré-grille, si problème de démarrage il sera autorisé un départ à la poussette ou par système de batterie externe(booster)après le départ des autres concurrents seulement par les mécaniciens de la machine et après avoir mis au courant la direction de course.

Pour tout autre problème sur la machine, elle sera ramenée au stand par les quads de sécurité.

ART.12 LE CHANGEMENT DE PILOTES.

Pour le changement de pilote il se fera dans les stands pendant le temps de course mais il n'est pas obligatoire pendant les manches ou les essais.

Lors des finales si la machine à deux pilotes, il sera obligatoire de faire un changement de pilote avec un minimum de deux tours complet pour l'un des deux et sera contrôlé par le commissaire responsable des stands ; sinon la sanction sera de cinq tours de pénalités.

ART.13 BRIEFING ET PANNEAU AFFICHAGE.

Un briefing avec la présence des pilotes et des commissaires de pistes obligatoires et des mécaniciens autorisés sera établi par la direction de course le matin avant les essais libres, avant les essais chrono et les qualifications si nécessaire, sur le lieu de la –grille de départ.

Un panneau d'affichage officiel est prévue sur l'enceinte du circuit qui se trouvera au près de la buvette. Il sera affiché les différents classements, les plans, les règlements, les additifs nécessaires, les ordres de départs et toutes infos par l'organisation, la direction de course et le chronométrage.

ART.14 LE CIRCUIT.

Le circuit du Grand Prix de Saint Laurent est un nouveau tracé d'une longueur d'environ 800 mètres avec une largeur mini de 4 mètres et un maxi de 8 mètres .L'accès au circuit est strictement réservé aux commissaires les secours la direction de course, et strictement interdit aux mécaniciens ou accompagnants et même du second pilote qui ne court pas au moment de la course.

La circulation à contre sens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualifiable. Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser. Lorsqu'un drapeau bleu vous est adressé vous devez laisser passer. Il est formellement de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions.

Il est strictement interdit de couper le tracé de circuit pour quelques raisons qu'il soit.

Le tracé du circuit est en fin de règlement particulier. Il comportera au minimum 8 postes de commissaires et 2 quads sécurité ainsi qu'un responsable de la piste et de la pré-grille en liaison constante avec la direction de course. Chaque poste sera doublé.

ART.15 CHRONOMETRAGE.

Le chronométrage officiel du Grand Prix de Saint Laurent fournira des transpondeurs pour un chronométrage efficace.

Pour un bon fonctionnement du transpondeur, il sera demandé de le fixer sur l'avant de la machine en façade ou en latérale à côté du numéro. (Attention à la chaleur de l'échappement).

Pendant les essais libres il sera demandé la vérification du bon fonctionnement du transpondeur au passage de la ligne de chronométrage.

ART.16 SECOURS.

Un poste de secours sera en place contre le circuit par une Ambulance et du personnel de secours.

Les secours seront gérés par la société : Ambulances Help de St Laurent Médoc.

Ils seront présents pendant toute la course et les essais.

Alcool et substance illicites prohibé. Tout coureur doit accepter de se soumettre à un test d'alcoolémie (éthylotest) ou un contrôle de stupéfiant par un contrôle anti dopage (extérieur à l'organisation).En cas de contrôle positif, le coureur est exclu de la course (donc la machine perdra un pilote et sera interdit de continuer l'épreuve.)

ART.17 REMISE DES PRIX.

Pour chaque manche qualificatives, un podium des trois premiers sera célébré sur l'enceinte du circuit.

Pour les Finales le podium sera célébré sur le podium de la remise des prix générale avec le classement général du jour.

ART.18 CLASSEMENTS.

Le classement général sera pris en compte par l'ordre suivant :

- *1-Le résultats de la super finale par les nombres de tours.
- *2 puis le classement de la petite finale sans compter les qualifiés à la super finale.
- *3 puis les non partants de la super finale et de la petite finale par leurs meilleurs temps aux tours
- *4- puis les non qualifiés aux finales par leurs meilleurs temps aux tours.

.Il sera établi un podium des trois premiers GP1, GP2, GP3, féminines et « Le podium Vert » pour la machine utilisant des agro carburants. (par le plus grand nombre de tours réalisés lors des différentes manches qualifs et finales parmi les GP1,2et3)

ART.19 RECLAMATION.

Les réclamations sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai de ¼ d'heure suivant l'arrivée de la course et accompagnés d'un chèque de 30 euros à l'ordre du Team Laurentus (qui sera restitué si le bien fondée de la réclamation est reconnu)

ART.20 CODE SPORTIFS.

En premier lieu ils doivent observer les règlements et faire preuve d'une attitude correcte. De la courtoisie et de la bonne humeur vous sera demandée vis-à-vis des participants et des commissaires durant toute la durée de l'épreuve. la transgression d'un seul article du présent règlement entrainera l'exclusion immédiate du participant.

ART.21 DRAPEAUX-SIGNALISATION.

Les commissaires de piste et la direction de course communiqueront avec vous par l'intermédiaire de drapeau de couleur à respecter tout au long de cette épreuve.

Le directeur de course signalera avec un panneau qu'il resteras 1 tour à parcourir avant le drapeau à damier pour chaque manche

	Fin de la manche		Conduite dangereuse, changez de comportement (2 noirs exclusion)
	Début de la manche		Arrêt absolu de la course
	Se laisser dépasser		Secours sur la piste, passage au ralenti interdiction de doubler.
	Ralentir, interdit de doubler être prêt à s'arrêter	Avant bras croisés directeur	Arrêt absolu des moteurs

ART.22 ASSURANCE.

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions nécessaires comme assurances. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des dommages matériel entre participants. Chaque tracteur, comme le prévoit la loi, doit être assuré avec votre propre responsabilité civile.

ART.23 TOUR JOKER.

Lors des différentes manches qualificatives (hors les essais) il est obligatoire et impératif de prendre la portion du circuit supplémentaire dénommé **TOUR JOKER** au moins une fois par machine et par manche et deux fois pour la petite et super finale. (le tour joker sera ouvert après le premier tour et pendant toute la manche). Sinon une pénalités de deux tours sanctionnera ce défaut

ART.24 PENALITES- INFRACTIONS.

Toutes machines qui dépassent sous drapeau jaune ou rouge ou circulant à vitesse excessive dans les stands ou sur l'enceinte (hors circuit) sera sanctionné comme suit.

Les poussettes volontaires ou intempestives ou le comportement dangereux d'un pilote sera sanctionné comme suit.

Toute machines qui sortiras de la piste trop souvent ou couperas le tracé du circuit sera sanctionné.

Tout comportement suspect des pilotes et le comportement de l'entourage de la machine sera sanctionné.

Une partie de l'équipe qui ne respectera pas le règlement technique et particulier de l'épreuve sera sanctionné

Toutes les règles de non respect sera cumulable pour les infractions.

Seul le directeur de course et juge pour respecter les sanctions des infractions.

***1ere infractions** : Avertissements.

***2éme Infractions** : Pénalité d'un tour.

***3éme infractions** : Exclusion.

* **Shunt ou coupe circuit qui fonctionne pas** : Exclusion.

Des contrôles surprise de fonctionnement du coupe-circuit seront pratiqués à tous moment de la course.

L'abandon pour quelle raison que ce soit, de l'un des deux pilotes, entraine l'abandon total de l'équipage et de la machine.

L'organisation et la direction de course se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas les règlements .L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou en partie du règlement particulier afin d'y apporter toutes les modifications qu'elle jugera utile, avant ou pendant l'épreuve par simple additif et affiché sur le panneau d'affichage officiel.

ART.25 SUR PLACE.

Pendant les 2 jours sur place sur le site du champ de foire à partir du samedi 8h30, une buvette –grillade et restauration.

Vendredi 1^{er} Juillet à partir de 18h00 jusqu'à 20h00. il sera possible de s'installer dans le parc concurrent et seulement dans le parc concurrent pour les participants, les emplacements seront réservé par leurs numéros de course après pré inscription sur le bulletin d'engagement.

Il sera possible de camper sur place en suivant s les horaires et les règles du règlements particulier.

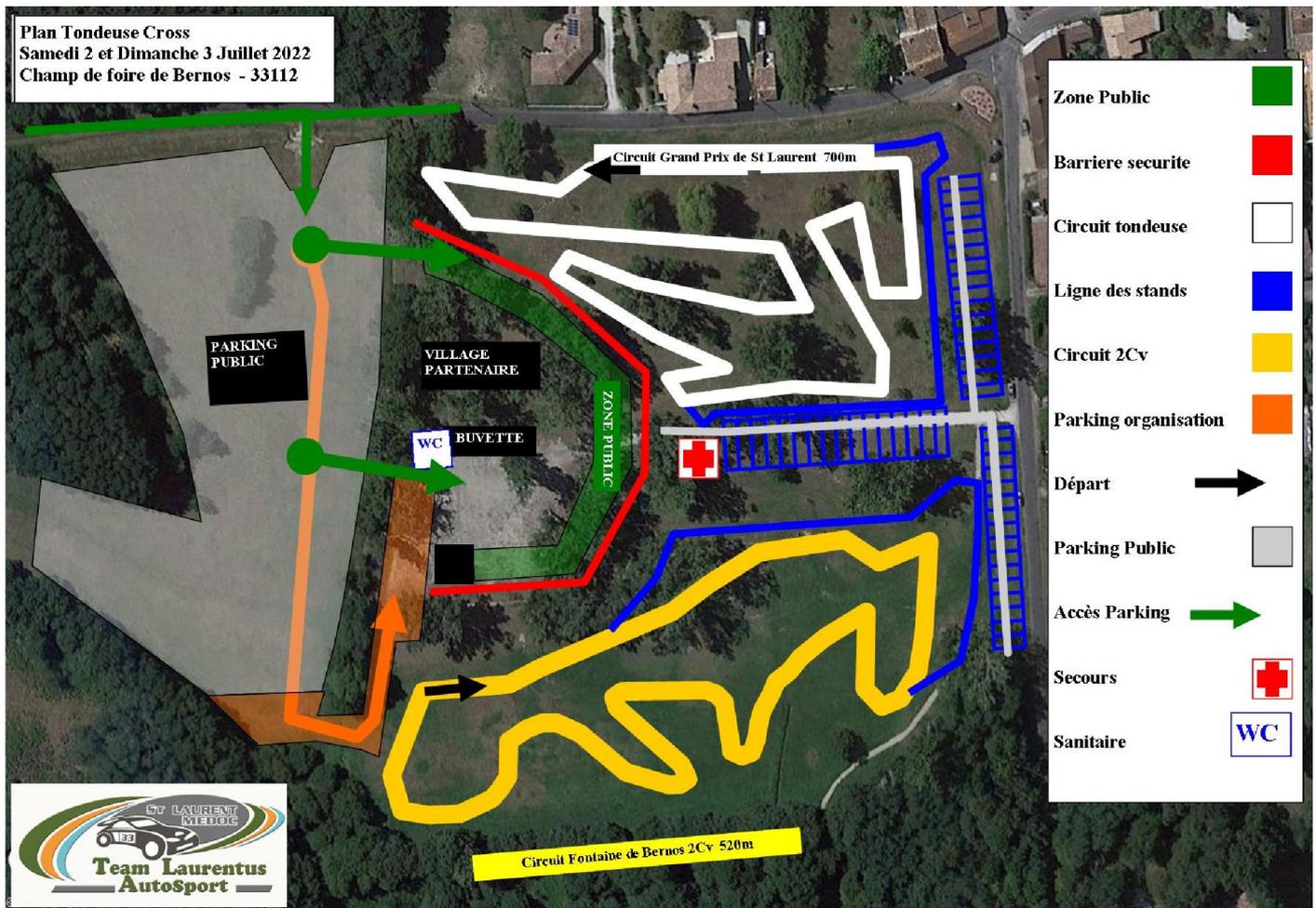
L'accès au site du champ de foire et de ses parkings sera accessible le :

Vendredi 1er Juillet de 18h00 à 20h00

Samedi 2 Juillet de 8h00 à 22h00 (Pas de soirée dansante cette année mais buvette ouverte jusqu'à 21h).

Dimanche 3 Juillet de 8h00 à 19h30

ART.26 PLAN DU CIRCUIT 2022



En date du 16 Mai 2022